



## LEGENDE

— — — — LIMITE DES ZONES D'ALEAS

Ar ZONE D'EXPANSION DES CRUES A PRESERVER  
DE TOUTE URBANISATION NOUVELLE

Br ZONE INONDABLE URBANISEE

## NIVEAU D'ALEAS

1	2	3	4
ALEAS FAIBLE	ALEAS MOYEN	ALEAS FORT	ALEAS TRES FORT
Profondeur de submersion < 1 m sans vitesse marquée	Profondeur de submersion comprise entre 1 et 2 m avec vitesse marquée	Profondeur de submersion > 2 m avec vitesse nulle à faible ou profondeur < 2 m avec vitesse moyenne à forte. Zone de dangers particuliers, bande de 300m en arrière des levées	Profondeur de submersion > 2 m avec vitesse moyenne à forte. Zone de dangers particuliers, aval de déversoirs, débouchés d'ouvrages